

ANNEXE - DOSSIER DE SUBVENTION

EN LIEN AVEC LE FORMULAIRE CERFA 12156.05/06

NOM DE L'ASSOCIATION :

CATÉGORIE (1 SEUL CHOIX POSSIBLE)

- | | | |
|--|---|---|
| ☐ CULTURE | ☐ ÉCONOMIE | ☐ SPORTS & LOISIRS |
| ☐ ARTS PLASTIQUES | ☐ ENFANCE & JEUNESSE | ☐ SOLIDARITÉ |
| ☐ LANGUES / INTERNATIONAL | ☐ ENVIRONNEMENT | ☐ AUTRES... |
| ☐ MUSIQUE ET CHANT | ☐ LOGEMENT & VIE DE QUARTIER | |
| ☐ DANSE | ☐ SANTÉ & RELAXATION | |

SUBVENTIONS DEMANDÉES :

FONCTIONNEMENT :€

POUR LE PROJET : :€

POUR LE PROJET : :€

POUR LE PROJET : :€

POUR LE PROJET : :€

DEMANDEZ-VOUS LA MISE À DISPOSITION DE SALLES : ☐ OUI ☐ NON

COMPOSITION DU BUREAU DE L'ASSOCIATION

PRÉSIDENT > NOM : **PRÉNOM :**

ADRESSE DE CORRESPONDANCE :

TÉLÉPHONE : **COURRIEL :**

TRÉSORIER > NOM : **PRÉNOM :**

TÉLÉPHONE : **COURRIEL :**

SECRÉTAIRE > NOM : **PRÉNOM :**

TÉLÉPHONE : **COURRIEL :**

ATTENTION ! DATE LIMITE DU DÉPÔT : MARDI 2 SEPTEMBRE 2025

DOSSIER DE SUBVENTION À DÉPOSER DIRECTEMENT

Direction de la Cité, 2 Avenue d'Alsace - 91940 Les Ulis

OU À EXPÉDIER PAR COURRIER

Mairie des Ulis, Direction Vie de la cité, rue du Morvan – BP 43 - 91940 Les Ulis

OU PAR COURRIEL

viedelacite@lesulis.fr

ASSOCIATIONS : Annexe au dossier de subvention

Direction Vie de la Cité – 2 Avenue d'Alsace 91940 Les Ulis – Tél. : 01 69 29 34 97 - viedelacite@lesulis.fr

PIÈCES À FOURNIR POUR AVEC LE DOSSIER DE SUBVENTION

OBLIGATOIRES POUR LE TRAITEMENT DE VOTRE DOSSIER

POUR UNE PREMIÈRE DEMANDE :

Les statuts de l'association (extrait signés et datés),

Le récépissé de la déclaration en Sous-Préfecture,

La copie de la publication au Journal Officiel,

Le Procès-Verbal de la dernière Assemblée Générale Ordinaire, rapport d'activités, bilan financier, budget prévisionnel signé,

Pour les associations percevant plus de 153 000 € de subventions publiques, le rapport financier certifiés par un Commissaire aux Comptes,

Le Relevé d'Identité Bancaire au nom de l'association (RIB),

Déclaration INSEE et numéro de SIRET,

Attestation d'assurance,

La signature d'un Contrat d'Engagement Républicain avec la commune (CER),

Demande de subvention par le biais du formulaire CERFA N°12156*06.

POUR UN RENOUVELLEMENT :

Demande par le biais du formulaire CERFA N°12156*06,

Compléter la demande par un compte rendu financier (Cerfa 15059*02),

Ne pas oublier de communiquer le numéro de SIRET de l'association,

Le Procès-Verbal de la dernière Assemblée Générale Ordinaire, le rapport moral, rapport d'activités, rapport financier (compte de résultat et bilan, budget prévisionnel signé),

Un compte rendu financier doit être déposé dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée,

Pour les associations percevant plus de 153.000 € de subventions publiques : les comptes annuels certifiés par le Commissaire aux Comptes, ainsi que la facture attestant la publication des comptes au Journal Officiel,

Pour toute modifications statutaires : le Procès-Verbal de l'assemblée générale extraordinaire, les nouveaux statuts, copie du récépissé de modification de la déclaration en Préfecture,

Pour toute nouvelle insertion au Journal Officiel : la copie du Journal Officiel,

Un Relevé d'Identité Bancaire au nom de l'association (RIB).

ASSOCIATIONS : Annexe au dossier de subvention

Direction Vie de la Cité – 2 Avenue d'Alsace 91940 Les Ulis – Tél. : 01 69 29 34 97 - viedelacite@lesulis.fr